

AVIS D'ECHEANCE



Direction Territoriale EST
 Ag. A3 Gérance P3
 adresse : 17 av du Docteur-Arnold-Netter
 75012 PARIS
 tél. : 01 71 39 87 00

Echéance du : 01/09/2019

Feuille 1/1

Référence à rappeler dans toute correspondance : 493144 / 93

Référence Digiposte : 26936

PARIS HABITAT - OPH 21 bis rue Claude Bernard 75253 PARIS cedex 05
 344 810 825 R.C.S. Paris - N° TVA FR43344810825

Adresse de la location

1 20V2

431890 26395 11612 1/1
 025 0872 DTES REA3 493144 / 93



MME NIAKATE Manthita
 VOLGA 26/30 Bât01 EscA
 26/30 rue du Volga
 75020 PARIS

Solde au 22/08/2019 2.532,24 €

Message	Libellé	Montant HT	TVA	Montant TTC
	Logement 100886 du 01/08/2019 au 31/08/2019 (2)			
	Loyer logement	748,59		748,59
	Prov. charges communes	55,27		55,27
	Redevance détect. fumée	0,13		0,13
	Prov. Ascenseurs	14,38		14,38
	Acompte eau froide	52,65		52,65
	Redevance câble	1,37		1,37
	Prov. charges individ.	10,21		10,21
	Prov. loc cpteur eau frde	0,99		0,99
	Prov. taxe OM	30,58		30,58
	Prov. taxe balayage	8,41		8,41
	Total avis d'échéance			922,58 € (1)

(1) sous réserve d'encaissement du total à payer, cet avis d'échéance vaut quittance ou indemnité d'occupation des mois précédents si aucune somme ne reste due avant le présent terme.

(2) Loyer mensuel maximum convention : 748,88 €

Vous nous devez 3.454,82 €



TREG7000493144933108190009225800

Si vous souhaitez régler par chèque, joignez le TIP sans le signer pour vous identifier auprès de Paris Habitat.

Utiliser l'enveloppe à fenêtre TIP jointe.

(TIP à mettre devant le chèque)

Merci de vérifier coordonnées bancaires

N'oubliez pas de signer votre TIP

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
 ICS : FR6122239666
 RUM : TIP1113840041257749314400100000000310819

Date et lieu _____ Signature _____

MME NIAKATE Manthita
 VOLGA 26/30 Bât01 EscA
 26/30 rue du Volga
 75020 PARIS

493144 / 93
 DTES REA3

Montant : 922,58 €

TIPSEPA

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat vous autorisez Paris Habitat à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Paris Habitat. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

PARIS HABITAT - CENTRE DES PAIEMENTS
 87077 LIMOGES CEDEX 9

150046262392

111384004125 7749314400100000000310819947151

92258